

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	19 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T19949
Adresse du site	39, route des Petits Ponts	Hauteur	R+8 (24.05m)
Bailleur de l'immeuble	Ville de Paris - Centre sportif Jules Ladoumègue	Destination	Gymnase
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	15/06/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	22/06/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	15/08/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et de 3 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 40°, 170° et 300°.		
Distance des ouvrants	Entre 3m et 10m des antennes (skydome et fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 40° <4V/m - 170° <4V/m - 300° < 2V/m 5G (3500): 40° <4V/m - 170° <4V/m - 300° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	26.20m (40 et 300°) 36.15m (170°) pour les antennes à faisceau fixe 26.80m (40 et 300°) 36.75m (170°) pour celles à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes à faisceaux fixes et 3 antennes à faisceaux orientables.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes



AUCUN VIS À VIS DANS LES 25M

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 39 ROUTE DES PETITS PONTS 75019 PARIS-19E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 40°	Azimut 170°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	10.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 39 ROUTE DES PETITS PONTS 75019 PARIS-19E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

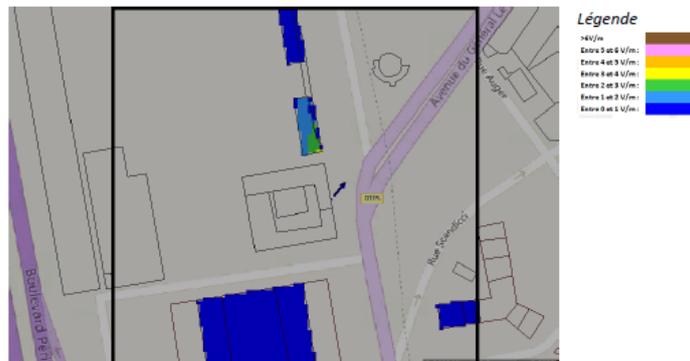
	Azimut 40°	Azimut 170°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	16.5 m	10.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

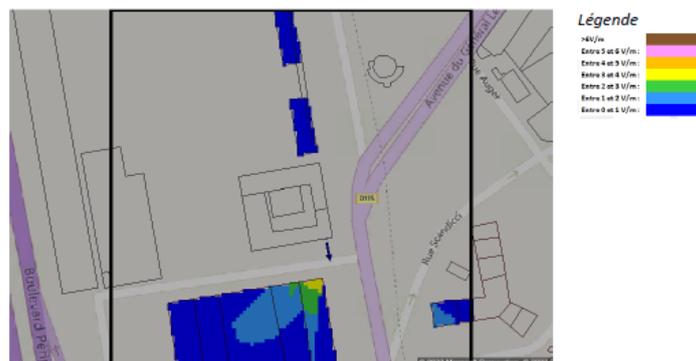
a. Azimut 40°

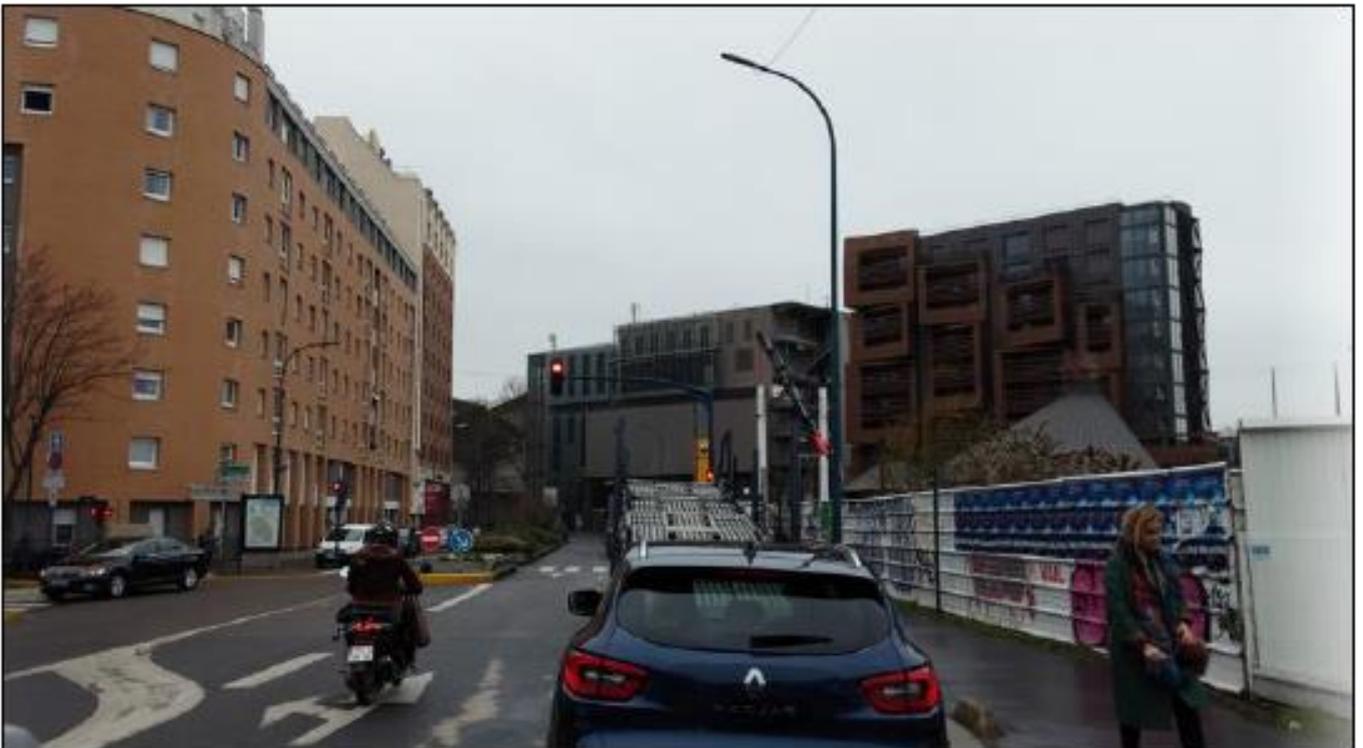
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



b. Azimut 170°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5m.



Vue des Antennes Avant/AprèsEtat de l'existant :Etat projeté :

Vue des Azimuts

Azimut 40°



Azimut 170°



Azimut 300°

